Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 1 (1944)

Heft: 4

Rubrik: Lu dans la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LU DANS LA PRESSE

Sous ce titre, nous ferons paraître régulièrement des extraits d'articles parus dans la Presse romande. Ces résumés feront connaître les arguments des adversaires et des amis de l'I. P.

« Patrie Valaisanne » :

« Nous comprenons qu'en vertu du « Si vis pacem », notre armée doit se préparer à la guerre moderne, si dure dans les exigences physiques qu'elle demande à ses soldats. Nous ne contestons pas qu'une préparation à l'école de recrues rendrait celle-ci moins difficile et plus directement vouée à l'utilité.

Mais, d'un autre côté, il nous paraît que le temps de la jeunesse n'est pas si long. Faut-il le diminuer, l'inquiéter en imposant de manière aiguë aux adolescents la perspective à laquelle ils ne réussissent déjà pas à se soustraire d'avoir à accomplir un service militaire ? Convient-il de restreindre encore la notion de liberté au profit de l'embrigadement qui est odieux quand il n'est pas indispensable ? Et même alors, on ne réussit pas à le rendre aimable.

Nous ne sommes pas le moins du monde antimilitariste. Nous admettons les nécessités qu'impose l'état de notre « civilisation ». Dans les circonstances actuelles, ce serait plus qu'une erreur, ce serait une lâcheté, une trahison, un crime, que de protester contre le devoir de défense nationale.

Mais qu'on ne fasse pas, de grâce, une « mystique » de l'armée. Qu'on n'abuse pas des termes « école d'énergie, de discipline, etc.» en leur donnant une valeur absolue. En d'autres termes, que l'armée existe, qu'elle soit forte à cause de la guerre possible. Mais si les hommes pouvaient s'entendre et renoncer à la guerre, nous ne verrions plus aucune valeur à l'armée.

Il était nécessaire de dire ceci pour expliquer notre répugnance à une école prémilitaire obligatoire. Dès l'école de recrues, tout ce qu'il faudra, mais avant, laissons respirer nos jeunes gens.

Le peuple suisse ne s'est-il pas prononcé dans ce sens ? Mais alors, pourquoi continuer la discussion ?

Parce que l'on s'efforce de faire admettre par persuasion ce qu'on n'a pas pu imposer par voie légale. Les cantons ont reçu mission d'organiser l'instruction préparatoire. Celle-ci est facultative, soit. Mais on lui fait une telle propagande, qu'a bien l'air de passer pour un mauvais citoyen celui qui ne s'agenouille pas devant.

La création d'un centre d'instruction, la conclusion d'un bail de 20 ans pour l'emplacement de cette école, la rivalité qui s'est manifestée quant à l'honneur de l'héberger, montrent qu'on marche à grands pas vers une militarisation de la jeunesse qui, ailleurs, offusque notre sens de la liberté.

Le peuple suisse a témoigné par son vote que cette mystique n'est pas de son goût. Si on le consultait de nouveau après trois ans, témoignerait-il qu'il a changé d'avis ?

S. M.

Chefs valaisans et romands, comprenez-vous quelle tâche il vous reste à accomplir pour convaincre de pareils adversaires qui sont fort mal renseignés sur notre mouvement ?

La mise au point ci-après, publiée par le bureau I. P. du Valais, vous fournit d'excellents arguments pour renseigner et convaincre nos adversaires ou les ignorants.

GYMNASTIQUE ET SPORTS.

L'I. P. a été introduite dans notre pays avant tout pour fournir aux jeunes gens de 15 à 19 ans la possibilité de pratiquer VOLONTAIREMENT LES EXERCICES PHYSIQUES et de tirer profit des bienfaits qui en résultent. Et ceux-ci ne sont pas seulement d'ordre physique, mais ont aussi une heureuse répercussion sur la santé morale de l'individu.

L'I. P., tout en faisant bénéficier la jeunesse des avantages de la culture physique, veut permettre aux adolescents de se préparer, méthodiquement et rationnellement à la PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE ET DES SPORTS. En passant par l'I. P., le futur sportif met sa santé à l'abri des dangers auxquels l'expose la participation aux compétitions sportives, tout en augmentant ses chances de réussite dans sa carrière sportive.

L'I. P. veut encore procurer à notre jeunesse des DISTRACTIONS SAINES qui font fréquemment défaut, surtout dans les localités rurales. Tout citoyen aimant notre canton avouera qu'il est chez nous des divertissements qui, à tous les points de vue, gagneraient à être remplacés par des leçons de culture physique, des jeux, des excursions, etc.

Et tout en offrant au jeune homme les avantages énumérés ci-dessus, l'I. P. le préparera, insensiblement et progressivement, à L'EXAMEN D'APTITUDES PHYSIQUES qu'il aura à subir au moment du Recrutement. On sait qu'en 1943, 38 % des conscrits valaisans avaient une préparation physique insuffisante. Cette lacune pourra être comblée par la diffusion de l'I. P.

La réussite de cet examen ne lui donnera pas seulement une satisfaction personnelle, mais l'encouragera à parfaire son développement physique en vue de L'ECOLE DE RECRUES, dont il supportera mieux les rigueurs, parce qu'il aura un corps vigoureux, un caractère bien trempé et un moral élevé.

Précisons en terminant que le programme de base de l'I. P. ne comporte que des EXERCICES D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE ET DES ÉPREUVES D'ATHLÉTISME LÉGER. Ce programme peut être exécuté par n'importe quel groupement et dans n'importe localité, aussi bien en plaine qu'en montagne. C'est dire qu'il s'agit d'un mouvement national qu'on a toutes les raisons de propager dans l'intérêt et de la jeunesse et du pays.

UN AUTRE SON DE CLOCHE.

« L'affiche officielle imposant la marche obligatoire des 25 km. à nos futurs conscrits est placardée. Cette année, nos jeunes iront sans paquetage : c'est donc un allègement au programme. Un an d'essai a permis le redressement de petites erreurs. C'est le bon moyen pour faire entrer l'I. P. dans les moeurs. Mais que les participants à l'épreuve ne la prennent point pour une partie de rigolade. Elle se fait sous conduite avec une certaine discipline de marche et les contrôles officiels. Gare à qui n'y met pas le sérieux requis ! Il peut écoper du cours obligatoire de 80 h. même si ses épreuves de recrutement sont réussies.

Pourquoi, en pleine bataille des champs, tout ce sport, cet entraînement physique, pourquoi tant d'importance à l'I. P. ? Quelques mots seulement pour situer les choses.

Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance l'enseignement de la gymnastique, dans certaines écoles de notre pays, était, pour ainsi dire, inexistant. La lacune était particulièrement grave pour nos garçons libérés des écoles.

Avant l'introduction de l'I. P., on estimait au 30 % à peine les jeunes gens que la culture physique intéressait. Aux visites sanitaires, l'état physique de la plupart était plutôt lamentable. En 1923, par exemple, sur 33.296 adolescents examinés, 6.370 furent déclarés inaptes au service : c'est un jeune Suisse inapte sur cinq. Et à la mobilisation de 1939, le 30 % seulement des hommes savent nager, le 10 % sont reconnus bons skieurs militaires.

Ces chiffres sont la preuve que notre peuple est loin de posséder la vitalité et la force qu'il faut à qui peut avoir un jour à se défendre. Nos associations de gymnastique et de sport fournissent un travail énorme, appréciable et productif, mais dans leurs rangs figurent encore une très faible partie de notre population. »

Allons, en avant pour nos jeunes.

Les maux et leurs remèdes.

MANQUE DE CONFIANCE EN SOI :

Cas bénins : Cesser d'hésiter.
Cas graves : Oser prendre une décision.
Cas désespérés : Passer en revue ses qualités et les faire valoir.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre revue.

Page-titre de la revue : Les « gringalets » doivent disparaître ! Faites-nous des suggestions, envoyez-nous des dessins.